



Commission n°1

Développement communal, services aux communes et aux habitants

Mardi 9 février 2021 à 14h00
Salle des conférences

●●●● Ordre du jour

- Fonctionnement de la commission,
- Présentation des actions de Saint-Flour Communauté menées en faveur des communes et des services aux habitants,
- Réflexion sur les axes de développement,
- Questions diverses.



Fonctionnement de la commission

Présentation des membres de la commission

	Christophe VIDAL, Vice-Président délégué Gérard DELPY, Vice-Président délégué	
	Représentants Titulaires	Représentants Suppléants
SECTEUR CENTRE	Gérard SALAT (Villedieu)	Sandrine BOSMET (Valuéjols)
	Jean-Charles FAYON (Talizat)	Patrick BERTRAND (Coltines)
SECTEUR EST	Cédric CHARDAYRE (Anglards-de-Saint-Flour)	Benjamin GAUTHIER (Lastic)
	Agnès AMARGER (Vieillespesse)	Céline MARANNE (Tiviers)
SECTEUR OUEST	Monique GRIFFOUL (Sainte-Marie)	Michel BADUEL (Brezons)
	David VITAL (Paulhenc)	Caroline BRIOUDE (Pierrefort)
SECTEUR PÔLE URBAIN	Annick MALLET (Saint-Flour)	
	Patricia ROCHÈS (Coren)	
	Pierre CHAULHAC (Roffiac)	
SECTEUR SUD	Jonathan LAROUSSINIE (Saint-Flour)	
	Cindy COULOMB (Saint-Rémy-de-Chaude Aigues)	Marité MOISSET (Saint-Urcize)
	Sylvie VAYSSADE (Lieutadès)	Corinne CLUZEL (Maurines)

Rappel des 15 commissions intercommunales thématiques

Agriculture, Forêt et
Alimentation

Économie, emploi et
formation

Habitat et planification

Culture et patrimoine

Environnement et
transition énergétique

Mobilité et transport
scolaire

Cycle de l'eau

Finances

Santé

Déchets

Gens du voyage

Sport et activités de pleine
nature

Développement
communal, services aux
communes et aux habitants

Politique éducative et
sociale

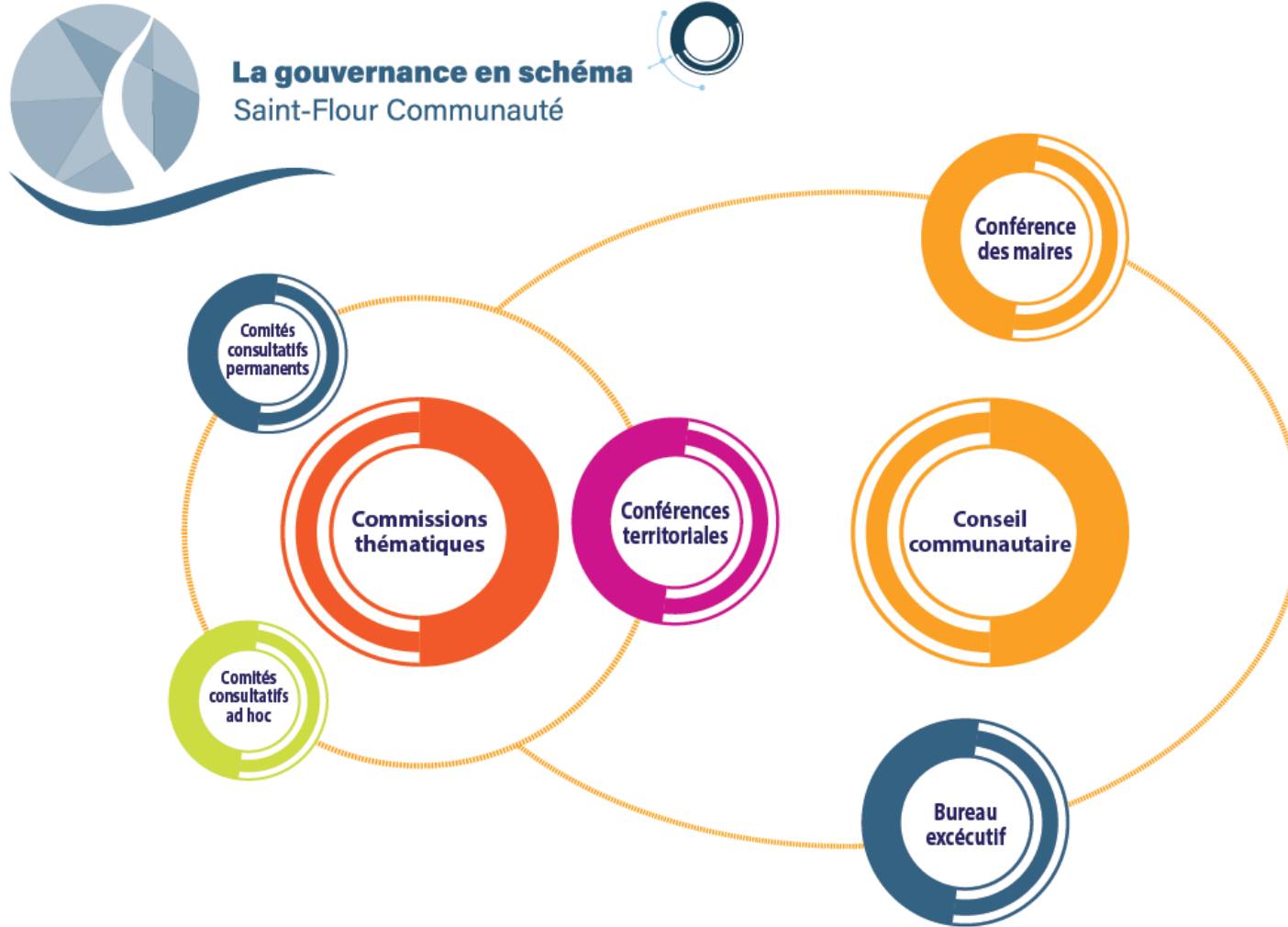
Tourisme et thermalisme

●●●● Fonctionnement de la commission

Rappel du rôle de la commission

- Les commissions intercommunales sont chargées d'**étudier les dossiers de leur compétence et de préparer les délibérations et décisions** qui seront soumises au conseil communautaire ;
- Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles **examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions**. Toutefois, pour qu'un avis se dégage, les affaires sont soumises au vote. Seuls les élus membres de la commission et présents à la séance ont voix délibérative.

●●●● Fonctionnement de la commission



●●●● Fonctionnement de la commission

Désignation d'un secrétaire de séance

- Le Président de la réunion et le secrétaire valideront un compte rendu qui sera transmis sous 10 jours aux membres de la Commission.
- Le compte rendu s'attachera à retracer les principaux avis ou propositions émis par la Commission.
- Proposition : que le secrétaire de séance valide le compte rendu qui sera ensuite signé par le Président de la réunion et enfin diffusé





Présentation des actions de Saint-Flour Co



Les Prestations Techniques

Services techniques

Les moyens

3 Antennes territoriales :

- **Saint-Flour Planèze Margeride**
- **Chaudes-Aigues**
- **Pierrefort**

Historiquement les antennes de Saint-Flour Planèze Margeride et Chaudes-Aigues interviennent en prestations de services pour les communes



●●● Services techniques

Les moyens humains

Secrétariat des services techniques : **1 agent**

Responsable travaux : **2 agents**

Coordonnateur des 3 antennes territoriales : **1 agent en cours de recrutement**

Equipes voirie petit patrimoine : **13,5 agents + 3 saisonniers**

Dont :

6,5 en antenne Saint-Flour Margeride + 1 saisonnier

5 en antenne Chaudes-Aigues + 1 saisonnier

2 en antenne Pierrefort Neuvéglise + 1 saisonnier





Les moyens matériels



●●● Antenne de Saint-Flour Margeride Planèze

Le parc de matériel

Parc Véhicules

- 1 camion Mercedes 4x4 - 19T
- 1 camion IVECO 2x4 – 19T
- 1 camion IVECO10T
- 3 fourgons plateau
- 1 fourgon tolé

Parc Engins

- 1 remorque porte engins
- 1 pelle TEREX 10T
- 1 mini pelle Yanmar 5T
- 1 niveleuse
- 1 compacteur Bomag
- 1 répandeuse SECMAIR
- 1 gravillonneur
- 1 tractopelle

Parc Entretien Voirie Espaces verts

- 2 tracteurs
- 1 épareuse
- 1 balayeuse tractée
- 1 tondeuse débroussailleuse
- 2 tondeuses autoportées

Parc Viabilité hivernale

- 1 saleuse
- 2 étraves de déneigement

Parc Maçonnerie

- 1 tonne à eau
- 2 bétonnières

●●● Antenne de Pierrefort

Le parc de matériel

Parc Véhicules

- 1 fourgon plateau
- 1 Kangoo

Parc Engins

- 1 remorque mini-pelle
- 1 mini pelle Yanmar 3T

Parc Entretien Voirie Espaces verts

- 1 tracteur
- 1 girobroyeur arrière
- 1 caisse arrière
- 1 tondeuse autoportée

Parc Maçonnerie

- 1 bétonnière

●●● Antenne de Chaudes-Aigues

Le parc de matériel

Parc Véhicules

- 1 camion Unimog 4x4 - 19T
- 1 camion Renault 4x4 - 19T
- 1 camion Berliet 10T
- 1 fourgon boxer plateau
- 2 utilitaires

Parc Engins

- 1 tractopelle

Parc Entretien Voirie Espaces verts

- 1 tracteur
- 1 épareuse
- 1 balayeuse
- 1 tondeuse débroussailleuse
- 1 tondeuse

Parc Viabilité hivernale

- 1 saleuse-gravillonneuse
- 2 étraves de déneigement
- 1 fraise à neige

Parc Maçonnerie

- 1 bétonnière



**Prestations assurées sur les
différentes antennes**

●●● Prestations assurées par les antennes

1. Travaux réalisés sur les communes :

Conventions de mise à disposition de services – 30 communes ont délibéré et signé la convention de mise à disposition

Objectif :

Répondre aux besoins des communes en entretien de l'espace, de la voirie communale et du patrimoine **par la mutualisation des moyens humains et matériels**



●●● Prestations assurées par les antennes

- Reprofilage de chemins
- Enduits sur chaussées (bicouche et tri couche gravillonnés)
- Point à temps
- Pose de bordures, pavés
- Maçonnerie
- Débroussaillage
- Fauchage
- Création et curage de fossés
- Gestion du réseau d'eau du SIVU AEP des Vergnes par l'antenne de Chaudes-Aigues, (convention de prestation avec le SIVU)
- Déneigement sur la commune de Chaudes Aigues et interventions ponctuelles sur d'autres communes du territoire

●●● Prestations assurées par les antennes

2. Travaux conduits en « régie » sur les communes de Saint-Flour Communauté – en lien avec le service Activités de Pleine Nature

- **Entretien des chemins de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (909 km)**
- **Entretien des circuits VTT (890 km) et du bike park de Coltines**
- **Entretien des zones d'activités**

●●●● Les sentiers de randonnée pédestre

Les GR et GRP sur Saint-Flour Communauté :

Avec plus de 387km Saint-Flour Communauté possède 70% des sentiers de grande randonnée du département du Cantal

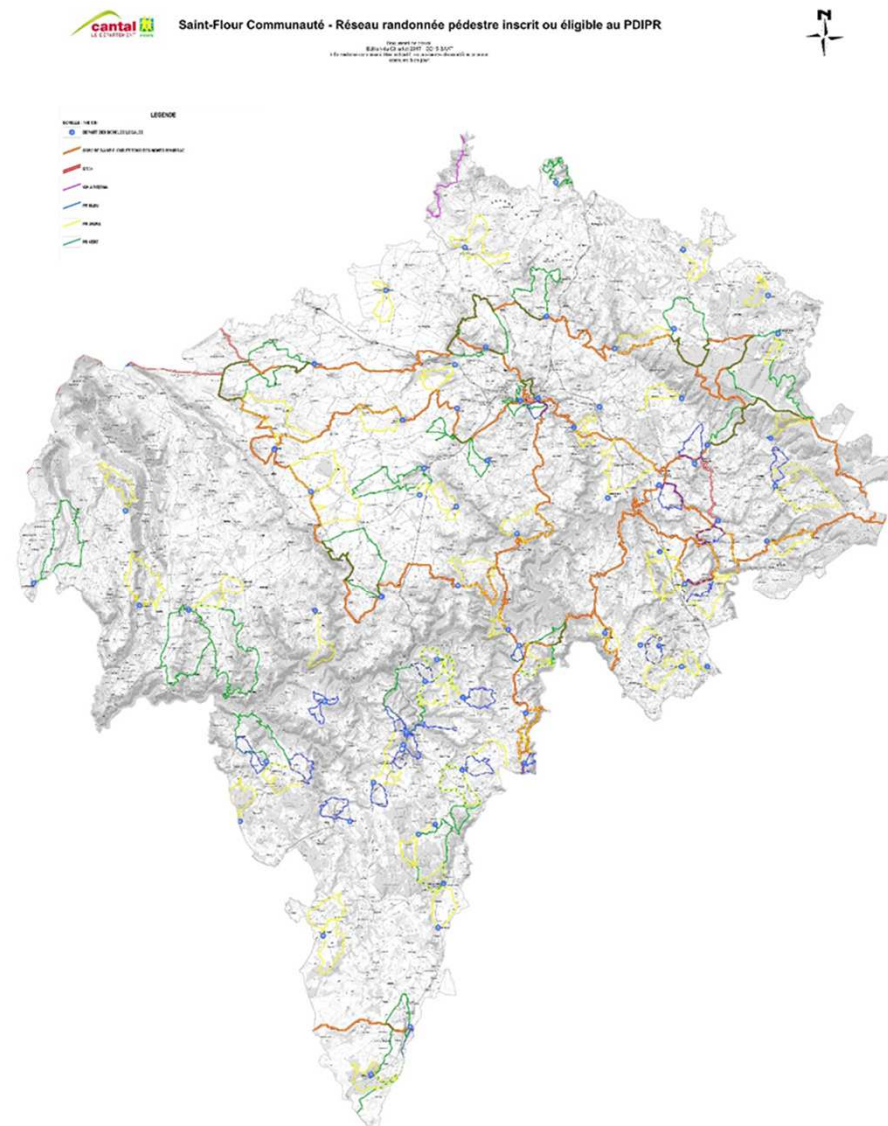
Les PR sur Saint-Flour Communauté :

Saint-Flour Communauté gère 102 Chemins de randonnée balisés de type PR inscrits ou en cours d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre

- ⇒ 27 bleus (égal ou inférieur à 2 heures de marche)
- ⇒ 53 jaunes (supérieur à 2H – inférieur 4H de marche)
- ⇒ 22 verts (4H de marche et plus)

Ils totalisent 903 km de sentiers balisés dont 370 km rebalisés en période de confinement.

Service Activités de Pleine Nature



●●●● Les sentiers de randonnée vélo

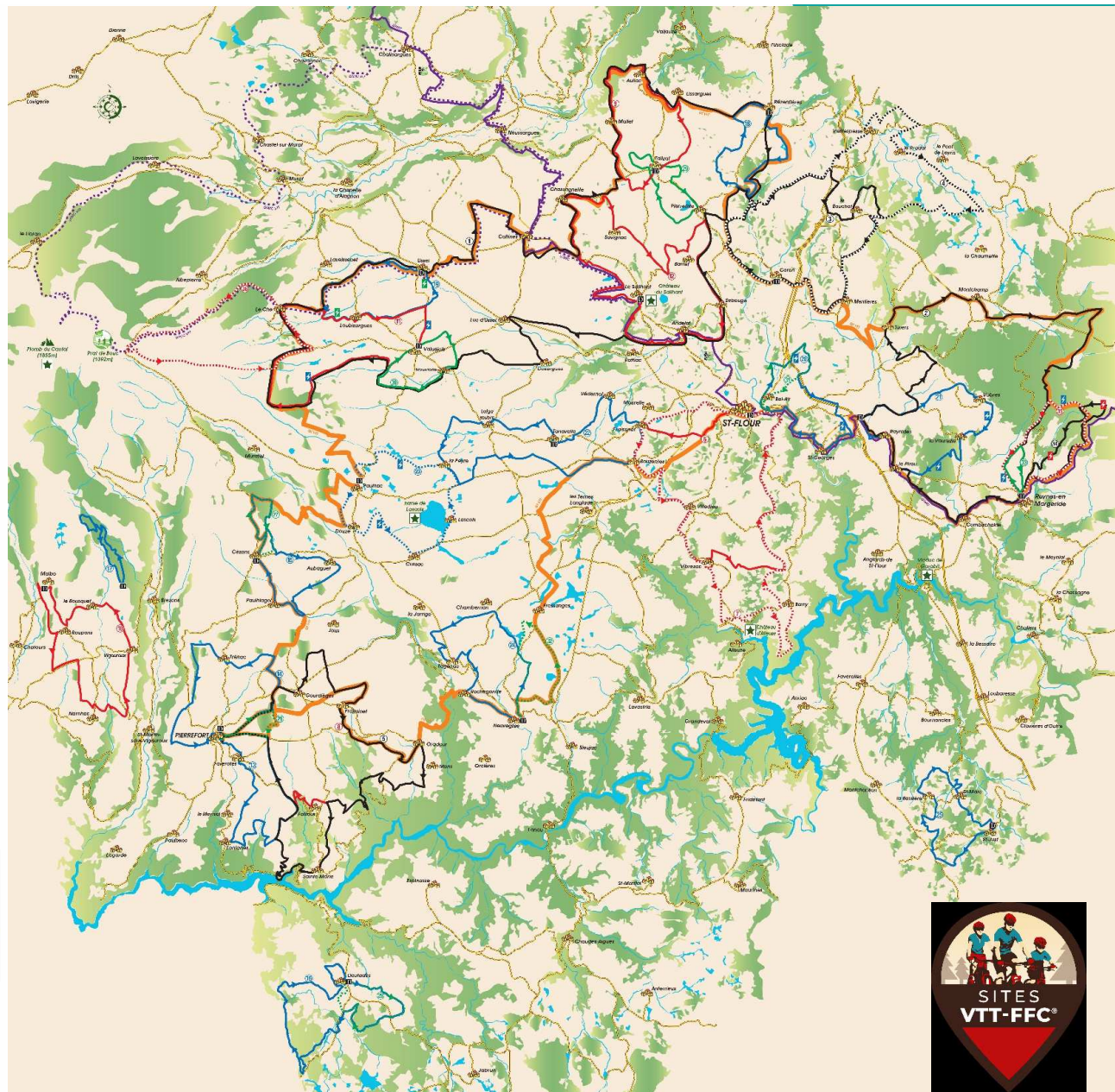
Un espace VTT FFC n°132 Saint-Flour Horizons volcaniques comprenant :

- **37 circuits balisés totalisant 890 km de sentiers balisés :**
 - 6 noirs
 - 13 bleu
 - 9 rouges
 - 8 verts
 - 1 grand tour de 177km à faire en 5 étapes
 - 7 circuits avec balisage spécifique pour VAE



Un espace VTT FFC Aubrac Vallée du Lot :

- **5 circuits représentant 91km de sentiers balisés**
- **Entretien :**
 - services techniques et service activités de pleine nature de Saint-Flour Communauté



●●● Prestations assurées par les antennes

3. Un service « évènementiel »

→ Installation des structures bâchées :

- 4 structures bâchées 5x12m sur l'antenne de Pierrefort
- 3 structures bâchées 5x12m sur l'antenne de Saint-Flour Planèze
- En 2019, montage des structures sur 45 manifestations
- 90 structures montées

→ Installation salles de réunion, salle des conférences, séance de conseil, sonorisation

●●● Des services aux communes



Entretien des sentiers de randonnée et des espaces verts



Fauchage



Débroussaillage

●●● Quelques exemples de prestations



**Restauration de fontaine
Commune de Jabrun**



**Restauration d'une croix
Commune de Cussac**

●●●● Quelques exemples de prestations



Réfection de fossés
Commune de Coren



Réfection de mur
Commune de Chaudes-Aigues

●●● Quelques exemples de prestations

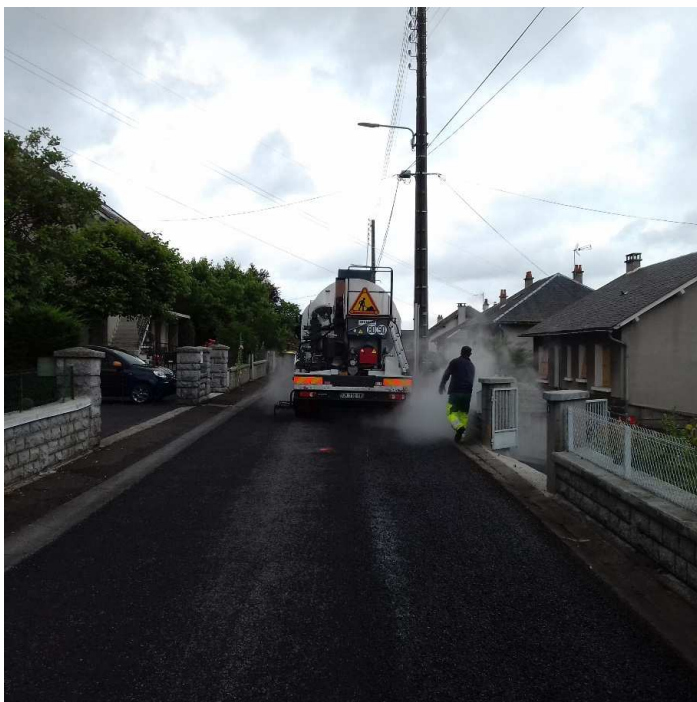


Voirie
Commune de Vieillespesse



Point à temps

●●● Quelques exemples de prestations



**Voirie lotissement Bel-Air
Commune de Saint-Flour**

●●● Quelques exemples de prestations



**Aménagement chemin de Montbrun –
Lavastrie - Commune de Neuvéglise-
sur-Truyère**

Travaux sur chemins Commune de Lastic



●●● Quelques exemples de prestations



**Déneigement,
Antenne de Chaudes-Aigues**



**Balayeuse
Antenne de Chaudes-Aigues**



Une tarification unique sur le territoire



Tarification en vigueur

Maçonnerie		
	Unité	Prix
Mur en pierre une face vue	m3	200,00 €
Mur en pierre deux faces vues	m3	250,00 €
Fouille	m	19,00 €
Béton de fondation	m3	50,00 €
Pose de bordure	m	8,00 €
Voirie		
	Unité	Prix
Reprofilage 0/31,5	m2	0,90 €
Reprofilage en grave émulsion	m2	1,65 €
Couche d'accrochage	m2	0,30 €
Enduit monocouche	m2	0,40 €
Enduit bicouche	m2	0,80 €
Enduit tricouche	m2	1,10 €
Point à temps	T	1 200,00 €
Béton bitumineux	m2	2,20 €
Curage fossé	m	2,00 €



Tarification en vigueur

Coût horaire		
	Unité	Prix
Tracto pelle ou Pelle à pneu	H	59,00 €
Nivelleuse	H	59,00 €
Compacteur	H	40,00 €
Camion + Chauffeur	H	53,00 €
Forfait neige (2 agents+étrave+camion)	H	100,00 €
Forfait neige week end (2 agents+étrave+camion)	H	130,00 €
Saleuse - Balayeuse	H	63,00 €
Fraise pour déneigement	H	130,00 €
Fauchage	H	60,00 €
Débroussaillage	H	60,00 €
Heure agent	H	24,00 €



Les Maisons des services

Service aux Publics

●●●● Les Maisons des Services



Les Maisons de services ont pour principales vocations d'assurer :

- des missions d'accueil, d'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et/ou d'orientation des usagers vers les opérateurs,
- la mise à disposition de différents équipements (WI-FI public, salle informatique, salles de réunions...),
- le développement d'un **programme d'animations liées à l'accès aux droits ou à des champs d'interventions citoyens**, sous la forme d'ateliers, de conférences ou d'expositions.

●●●● Les Maisons des Services

Trois maisons des services existantes et une en projet,

Maison des Services de Chaudes-Aigues et de Pierrefort



●●●● Les Maisons des Services

Maisons des services Ruynes-en-Margeride et de Neuvéglise-Sur-Truyère



Ouverture opérée le 11 mars 2020,

Mutualisation des services d'agence postale et de bureau de tourisme

Montant de l'investissement : 1 085 756,00€

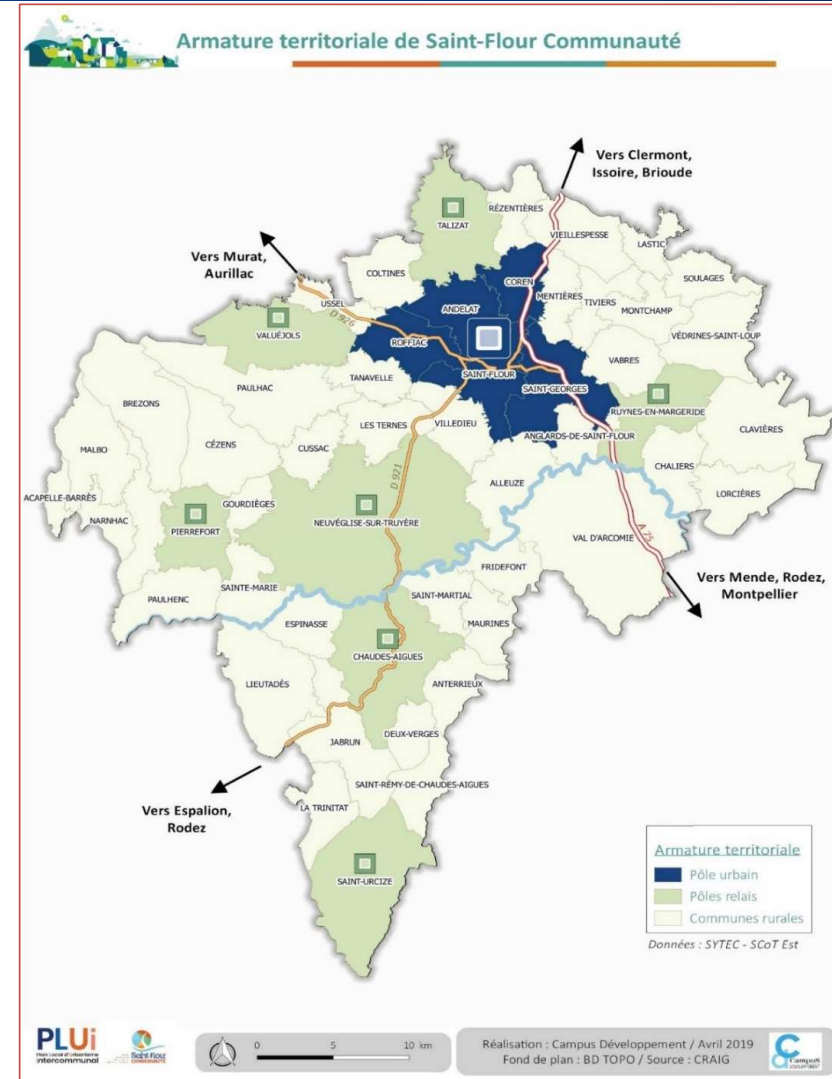
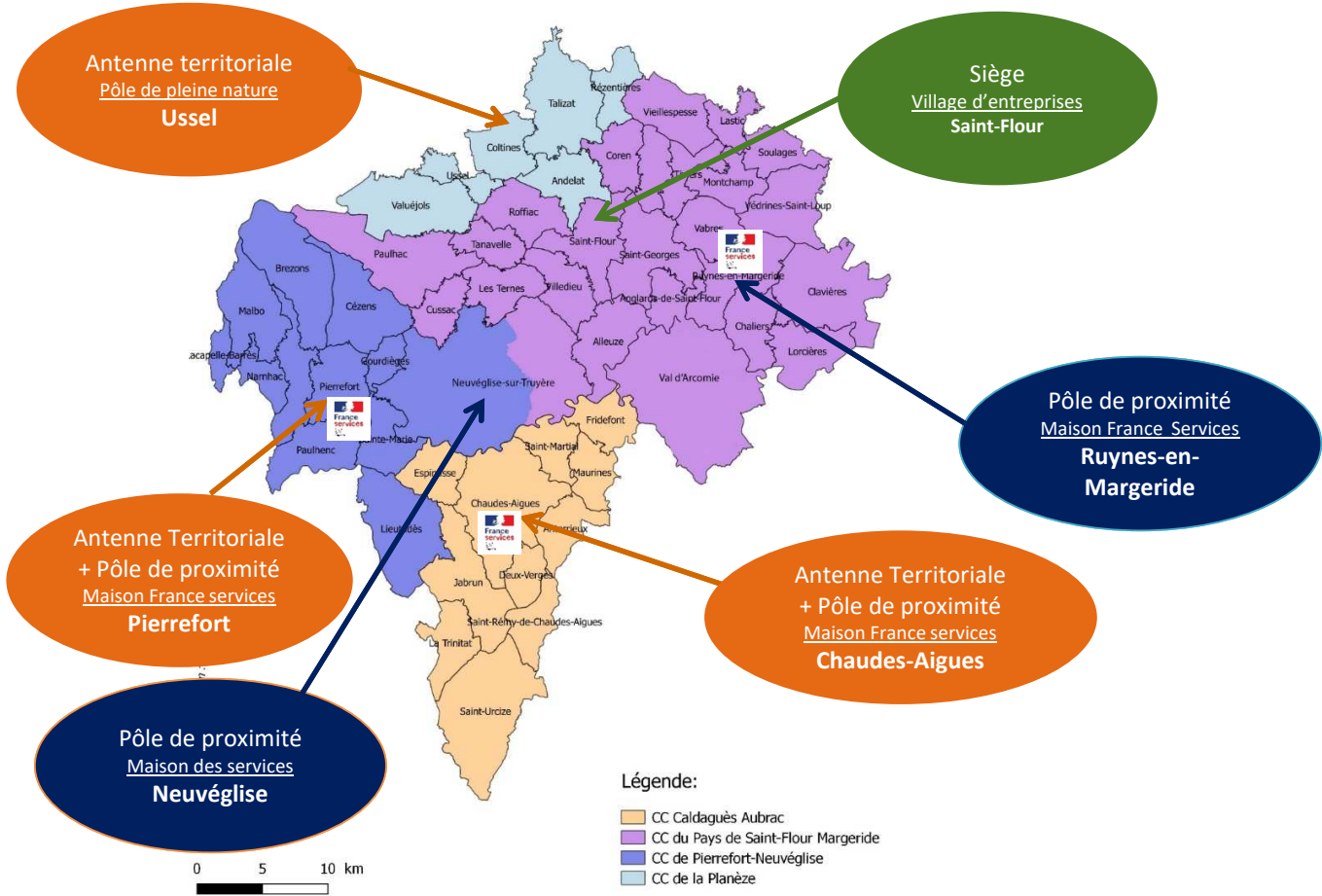


Ouverture prévue pour début avril 2021,

Mutualisation des services de bureau de tourisme et de médiathèque

Montant de l'investissement : 1 128 050,00€

Organisation territoriale



●●●● Les Maisons des Services

L'homologation « France services »

Elle correspond à un « **label** » **national** visant à

- Une plus grande accessibilité des services publics,
- Une qualité de services renforcée.



Elle s'appuie sur un cahier des charges à respecter, comportant un certain nombre d'**exigences de qualité de services** :

- Binôme d'agents d'accueil,
- Délais de réponse à l'utilisateur,
- Equipements (espace confidentiel, outils informatiques..),
- Professionnalisation des agents (formation..)

Candidature des quatre Maisons des services
à cette homologation « France services »
par délibération du conseil communautaire
de Saint-Flour Communauté en date du 18 juillet 2019



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

- Obtention de l'homologation pour les équipements de Chaudes-Aigues et de Pierrefort au 1^{er} janvier,
- Obtention de l'homologation pour le nouvel équipement de Ruynes-en-Margeride le 5 octobre 2020
- Candidature pour la Maison des Services de Neuvéglise-Sur-Truyère au titre de la vague de labellisation de juillet 2021.

●●● Les Maisons des Services

Des principes et modalités d'organisation suivantes :

- Une **ouverture au public**, d'au moins 27h/semaine pour les équipements,
- **Un accueil personnalisé, avec un binôme d'agents** au sein de chaque Maison des Services :
 - ✓ Aurélie SALSON et Corinne CONDOMINES, à Chaudes-Aigues,
 - ✓ Sabine LACROIX et Elodie GAUTHIER*, à Pierrefort
 - ✓ Isabelle DELAIR et Régine FOUILLADIEU, à Ruynes-en-Margeride,
 - ✓ Françoise LABORIE et Virginie RAYNAL, à Neuvéglise-Sur-Truyère.
- Des **agents formés**, au titre de France Services, et dans le cadre d'une formation continue.

*Elodie GAUTHIER est sur un poste mutualisé (missions d'accompagnement des publics et en remplacement au service de portage de repas)

Les partenaires des Maison des Services :

9 opérateurs obligatoires « France Services » :

- CAF,
- CPAM,
- Ministères de l'intérieur, de la justice et DDFIP,
- La Poste : présence postale sur chaque commune d'accueil des MSAP,
- MSA,
- Pôle emploi,
- CARSAT.

●●● Les Maisons des Services

Au-delà des partenariats obligatoires, une offre partenariale étoffée et enrichie :

- Service social et PMI du Conseil Départemental du Cantal,
- ADMR/Ased,
- Mission Locale des Hautes Terres,
- Fepem,
- Chambre d'agriculture,
- SAFER,
- Habitat,
- L'UDAF

A noter, les services de médecine du travail (3 opérateurs) réservent des bureaux ou salles pour des visites médicales de proximité.

●●● Les Maisons des Services

Des principes d'interventions renforcés en faveur de :



- **L'accompagnement des publics et l'accès aux services**
 - ✓ Progression des démarches en ligne, médiation numérique de plus en plus nécessaire ;
 - ✓ De plus en plus de publics « invisibles », à toucher.
- **L'animation en Maisons des Services**
 - ✓ Intérêt de faire connaître et **faire venir les publics pour d'autres motifs que leurs accès aux droits, via des ateliers, collectifs et pratiques** (informatique, mobilité...).

Depuis mai 2019, un agent est en partie dédié à l'accompagnement des publics* et à l'animation du réseau des Maison des services

*Elodie GAUTHIER est sur un poste mutualisé (est inscrite comme le binôme agent d'accueil à Pierrefort et en remplacement au service de portage de repas)

Les Maisons des Services

Flyer mensuel de l'offre de services

Des services d'accompagnement à proximité !

MAISON DES SERVICES RUYNES-EN-MARGERIDE

ON VOUS ACCUEILLE
 Lundi, mercredi et samedi : 9h-12h
 Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
 Service postal :
 Tous les matins, du lundi au samedi : 9h-12h

ON VOUS ACCOMPAGNE   Salle informatique - Accès Wifi gratuit

Pour l'utilisation des outils informatiques : création d'une adresse électronique (courriel), scan de documents...
 Pour toutes vos démarches en ligne : carte grise, dossier retraite, emploi, famille, carte d'identité (pré-demande), permis de conduire, santé...

ON VOUS ORIENTE 

Vers tous nos partenaires, organismes sociaux et professionnels :

Partenaires France Services :
 Caisse d'Allocations Familiales, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Conseil Départemental d'Accès aux Droits, Conciliateur de Justice, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Préfecture/ Sous-Préfecture ;

Partenaires locaux :
 Services sociaux et services de PMI du Conseil départemental du Cantal, ADAMI, C.O.F.F.E.S., FEPEM, Mission Locale des Hautes Terres, Chambre d'Agriculture, SAFER, Point Info Famille (UDAF).

 Retrouvez le programme de nos permanences au dos

ON VOUS PROPOSE PROCHAINEMENT

En raison du confinement, les animations et ateliers sont suspendus.
 Les accompagnements aux démarches administratives sont toujours réalisables aux horaires d'ouverture habituelle.

Place du 10 Juin 1944
 15320
 RUYNES-EN-MARGERIDE

04 71 20 09 26 masruynes@stflourco.fr

Permanences **NOVEMBRE**

MAISON DES SERVICES RUYNES-EN-MARGERIDE

AIDE SOCIALE – SERVICES À LA PERSONNE

- A.D.M.R. Familles et personnes âgées**
Renseignement au 04 71 23 45 15
- Point Info Famille (UDAF)**
Renseignement à la Maison des Services ou au 04 71 20 09 26 ou par mail à masruynes@stflourco.fr
- Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal, itinérant***
Conseil, information au 06 08 81 88 55, en la personne de Laurie CHAUDESAIGUES
- Service Social - Conseil Départemental du Cantal**
Tous les mardis, Sur Rdv au 04 71 60 08 87
- Protection Maternelle Infantile (P.M.I.) – Conseil Départemental du Cantal**
Sur Rdv au 04 71 60 73 93
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.)**
Tous les jours, par visio-accueil, sur Rdv préalable, à l'accueil de la maison des services
Ou au 04 71 20 09 26 ou par mail à masruynes@stflourco.fr
- Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)**
Tous les jours, par visio-accueil, sur Rdv préalable, à l'accueil de la maison des services
Ou au 04 71 20 09 26 ou par mail à masruynes@stflourco.fr
- Conciliateur de justice** – en la personne de Mathieu LEGRAND
Sur Rdv au 04 71 20 09 26 ou par mail à masruynes@stflourco.fr

AGRICULTURE

- Mutualité Sociale Agricole (MSA)**
Par visio-accueil, sur Rdv au préalable à l'accueil de la maison des services
Ou au 04 71 20 09 26 ou par mail à masruynes@stflourco.fr

EMPLOI – FORMATION

- Pôle Emploi**
Sur convocation (par visio-accueil)
- Mission Locale des Hautes-Terres** (pour l'emploi des jeunes 16-25 ans)
Mercredi 4 novembre : **9h30-12h**, Sur Rdv au 04 71 60 40 25, en la personne de Philippe BOINET
- FEPEM** (pour les particuliers employeurs)
Renseignement à l'accueil de la Maison des Services ou au 04 71 20 09 26
Ou par mail à masruynes@stflourco.fr

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- Autorisation d'urbanisme - Permis de construire**
Sur Rdv au 04 71 60 71 56
- Amélioration de l'habitat**
Jeudi 12 novembre : **14h30-16h**, Sur Rdv au 07 50 59 91 27

* Saint-flour Communauté a signé le plan de la justice « Résidence » du service à l'emploi de Chaudes-Aigues par conventionnement

●●●● Les Maisons des Services

Illustrations d'animations : portes ouvertes, ateliers..



Renseignements :
SYTEC : 04 71 60 62 86
Saint-Flour communauté : 04 71 23 23 54

 CHAUDS-AIGUES	 PIERREFORT	 RUYNES-EN-MARGERIDE
<p><i>Mardi 13 octobre 2020</i></p> <p>À partir de 9h et toute la journée Accueil convivial et visite de la Maison des services</p> <p>10h-12h :  Atelier « Prévention des chutes » avec SIEL Bleu</p> <p>13h30 :  Tout savoir sur les aides à l'habitat avec oc'teha</p> <p>14h :  Atelier ECO CONSO (Fabrication d'emballages en tissu en cire d'abeille bee-wrap) avec le SYTEC</p> <p>* Sans oublier toute l'offre de services habituelle qui vous est proposée en Maison des services</p>	<p><i>Mercredi 14 octobre 2020</i></p> <p>À partir de 9h et toute la journée Accueil convivial et visite de la Maison des services</p> <p>10h30 :  Tout savoir sur les aides à l'habitat avec oc'teha</p> <p>14h :  Atelier ECO CONSO (Fabrication d'emballages en tissu en cire d'abeille bee-wrap) avec le SYTEC</p> <p>puis Présentation du Projet alimentaire territorial (PAT) de Saint-Flour Communauté</p> <p>Toute la journée :  Exposition : « À table ! » (photographies des habitudes alimentaires mondiales) avec le CPIE</p> <p>* Sans oublier toute l'offre de services habituelle qui vous est proposée en Maison des services</p>	<p><i>Vendredi 16 octobre 2020</i></p> <p>À partir de 9h et toute la journée Accueil convivial et visite de la Maison des services</p> <p>10h-12h :  Présentation « PARTICULIER EMPLOI » Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) avec France Kiné</p> <p>13h30 :  Tout savoir sur les aides à l'habitat avec oc'teha</p> <p>14h :  Atelier ECO CONSO (Fabrication d'emballages en tissu en cire d'abeille bee-wrap) avec le SYTEC</p> <p>puis Présentation du Projet alimentaire territorial (PAT) de Saint-Flour Communauté</p> <p>* Sans oublier toute l'offre de services habituelle qui vous est proposée en Maison des services</p>
<p>Pensez-y ! Profitez du transport à la demande Mouv'pass ou covoiturez pour venir, seul ou à plusieurs, à ces portes ouvertes. Réservez votre véhicule la veille au 04 71 60 71 72</p>		

●●●● Les Maisons des Services

Ateliers de « découverte du numérique et d'apprentissage en informatique »



MAISONS DES SERVICES ATELIERS INFORMATIQUES SÉNIORS en février 2021

DÉCOUVERTE DU NUMÉRIQUE
ET APPRENTISSAGE EN INFORMATIQUE

6 séances de 2 heures - Gratuit - Sur inscription (places limitées)

Thématiques :

- DÉCOUVRIR LES FONCTIONNALITÉS D'UN ORDINATEUR
- SE CRÉER UNE ADRESSE MEL ET SAVOIR COMMENT L'UTILISER
- RECHERCHER DES INFORMATIONS SUR INTERNET
- SE FAMILIARISER AVEC LES SITES ADMINISTRATIFS ET LES ORGANISMES SOCIAUX
- SE CRÉER DES ESPACES PERSONNELS ET SAVOIR NAVIGUER
- SAVOIR UTILISER SKYPE (OU AUTRES) POUR ÊTRE EN LIEN AVEC SES PROCHES

LES VENDREDIS À LA MAISON FRANCE SERVICES
DE CHAUDES-AIGUES

LES JEUDIS À LA MAISON FRANCE SERVICES
DE PIERREFORT

LES MARDIS À LA MAISON DES SERVICES
DE RUYNES-EN-MARGERIDE

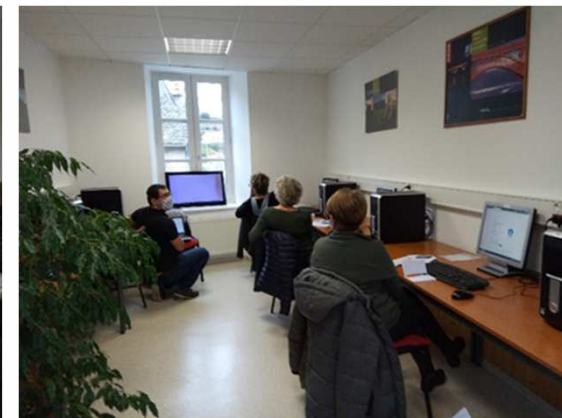
POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU POUR VOUS INSCRIRE :
CONTACTEZ VOTRE MAISON DES SERVICES

 CHAUDES-AIGUES 29, av. Pierre-Vialard 1810 CHAUDES-AIGUES 04 71 23 92 33	 PIERREFORT 6, rue de l'Aubrac 15230 PIERREFORT 04 71 23 23 54	 RUYNES-EN-MARGERIDE Place du 10 juin 1944 15320 Ruynes-en-Margeride 04 71 20 09 26
---	--	---

Carsat
Région
Auvergne



Ne pas jeter sur la voie publique - Conception : Services Communication Saint-Flour Communauté



Service aux Publics

●●●● Les Maisons des Services

Un comité de pilotage annuel obligatoire

Ce Comité de pilotage associe l'ensemble des opérateurs et au moins un représentant de l'Etat. Il a pour objet de présenter le **bilan d'activités des Maisons des Services**.

Un Comité de pilotage sera organisé cette année, la Commission y sera conviée.



Agences Postales Intercommunales (A.P.I.)

Service aux Publics

●●●● Agences Postales Intercommunales

Agence Postale de Ruynes-En-Margeride



Service aux Publics

●●●● Agences Postales Intercommunales

Agence Postale de Ruynes-En-Margeride

- Création : avril 2014 (fermeture du bureau de poste de Ruynes-en-Margeride)
- Lieu : Maison des services de la Margeride
- Particularité : **activité mutualisée** avec les missions de la Maison des Services et en remplacement celles de l'Office de tourisme - Agents en binôme
- Horaires d'ouverture :
 - Période estivale : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 – samedi de 9h à 12h
 - Reste de l'année : du lundi au samedi de 9h à 12h

●●●● Agences Postales Intercommunales

Agence Postale de Saint-Flour faubourg



Service aux Publics

●●●● Agences Postales Intercommunales

Agence Postale de Saint-Flour Faubourg

- Création : avril 2014 (fermeture du 2nd bureau de poste de Saint-Flour)
- Lieu : Maison de Pays
- Particularité : **activité mutualisée avec les missions de l'Office de tourisme avec un pic en période estivale** (affluence touristique importante) et depuis avril 2019 avec les **missions SNCF** – Agent seul et isolé sur son poste.
- Horaires d'ouverture :
 - Période estivale : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h
 - Reste de l'année :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h ou 18h (juin, septembre)
mardi et samedi de 9h à 12h

●●●● Agences Postales Intercommunales

Chiffres clés 2019

	RUYNES EN MARGERIDE		SAINT-FLOUR FAUBOURG	
Clients/jour	12	+9%	31	=
Opérations/jour	16	=	49	+4%
Mouvements financiers	307	+3%	275	-20%
Objets suivis	1 502	-4,5%	8 143	+12%
Ventes courrier	27 129 €	+2%	88 147 €	+5%
Classement départ.	N°5		N°1	

●●●● Agences postales

- Pour mémoire,

Sur le territoire de Saint-Flour Communauté, **7 Agences postales communales** :

- ✓ Coltines
- ✓ Faverolles, Val d'Arcomie
- ✓ Fridefont
- ✓ Lacapelle Barrès
- ✓ Pierrefort
- ✓ Valuégols
- ✓ Ussel



Les animations menées par :

- le PAH**
- les Médiathèques**
- le service Environnement**

Saint-Flour Communauté, organisation des services culturels



- **Label** Pays d'art et d'histoire attribué en novembre 2004 par le ministère de la Culture et de la Communication.

- **Renouvellement** du label et **extension** du périmètre en novembre 2019.

- **Seul label VPAH** dans le département du Cantal.

Objectifs

- **Conserver** le patrimoine rural, témoin de l'identité locale.

- **Valoriser** ce patrimoine afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

- **Renforcer** l'attractivité du territoire.

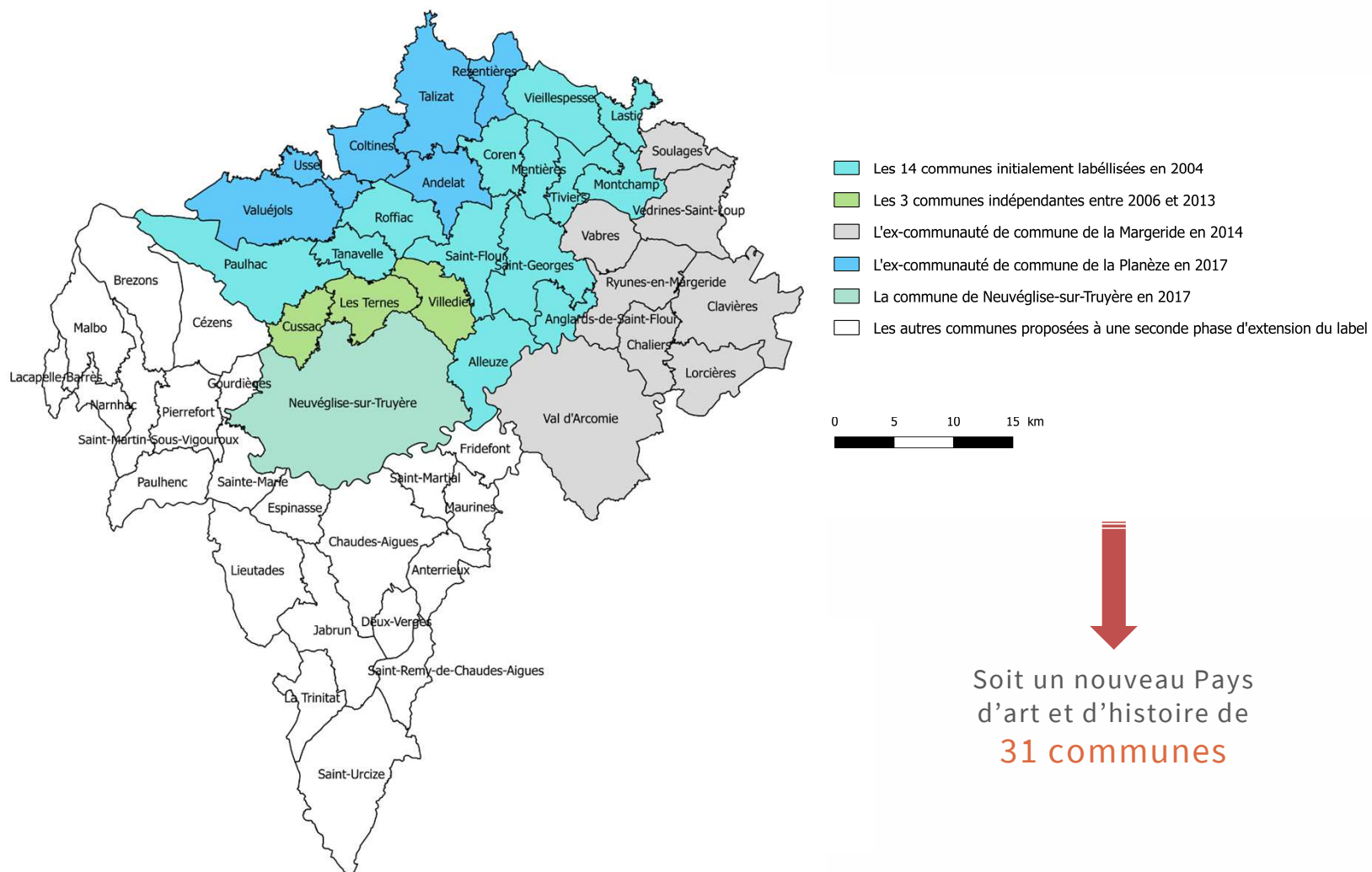
- **Sensibiliser** la population locale, le jeune public et le visiteur au patrimoine.

- **Solliciter** des compétences locales en matière de restauration.



Nouveau périmètre du Pays d'art et d'histoire

Un nouveau territoire labellisé pour une meilleure cohérence identitaire.



●●●● ECOMUSEE DE MARGERIDE

« Un écomusée, ce n'est pas un musée comme les autres »

L'écomusée est une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, **avec la participation de la population**, les fonctions de recherche, conservation, présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent.

BREF HISTORIQUE :

1975 : Naissance de la « Maison du Paysan » - Association 1901

1981 : Exposition « Les hommes du Viaduc »

1984 : Musée contrôlé par l'Etat
=> obtention en 2002 le label « **Musée de France** »

1985 : Jardin de Saint-Martin

1986 : Ecole de Clémence Fontille

Dans les années 2000 : réflexions autour du Domaine d'Estrémiac

2007 : Ecomusée de Margeride devient une régie autonome de CC Margeride-Truyère

2013 : Ecriture du Projet Scientifique et Culturel

2017 : => fusions => Pôle Patrimoine de Saint-Flour Co;

L'ECOMUSEE DE MARGERIDE AUJOURD'HUI :



- Des sites **propriété des communes**, une gestion et une valorisation communautaires
- Des **sites inscrits** à l'Inventaire Supplémentaire des **Monuments Historiques (ISMH)**
- **Périodes d'ouvertures** : toute l'année pour les groupes ; de juin à septembre pour les individuels
 - **Politique tarifaire** accessible
 - **3 boutiques** thématiques

●●●● Animations du service Environnement

Exemple : animations sur le Puy de la Tuile, espace naturel sensible

- Par le service Environnement de Saint-Flour Communauté
- Opérateur : Association au fil du temps
- Création malle pédagogique, sensibilisation d'une classe de Chaudes-Aigues et de Saint-Urcize

Exemple : interventions durant les temps périscolaires (TAP)





Le Service Commun : Instruction des Autorisations d'Urbanisme

●●●● Naissance du service ADS

- **Mars 2015 : Création du service commun ADS (Application du droit des sols)**
- **1^{er} juillet 2015 : mise en place du service pour les 12 communes concernées* de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour Margeride**
- **1^{er} janvier 2018 : intégration des communes concernées* de Saint-Flour Communauté => 31 communes**
- **1^{er} avril 2018 : intégration des communes concernées* de Hautes-Terres Communauté => 9 communes – agent de Hautes Terres communauté qui travaille dans les locaux du service ainsi mutualisés**

* Commune concernée : commune ayant ou ayant eu un document d'urbanisme (POS, PLU ou carte communale)

Le maire signe les autorisations au nom de la commune

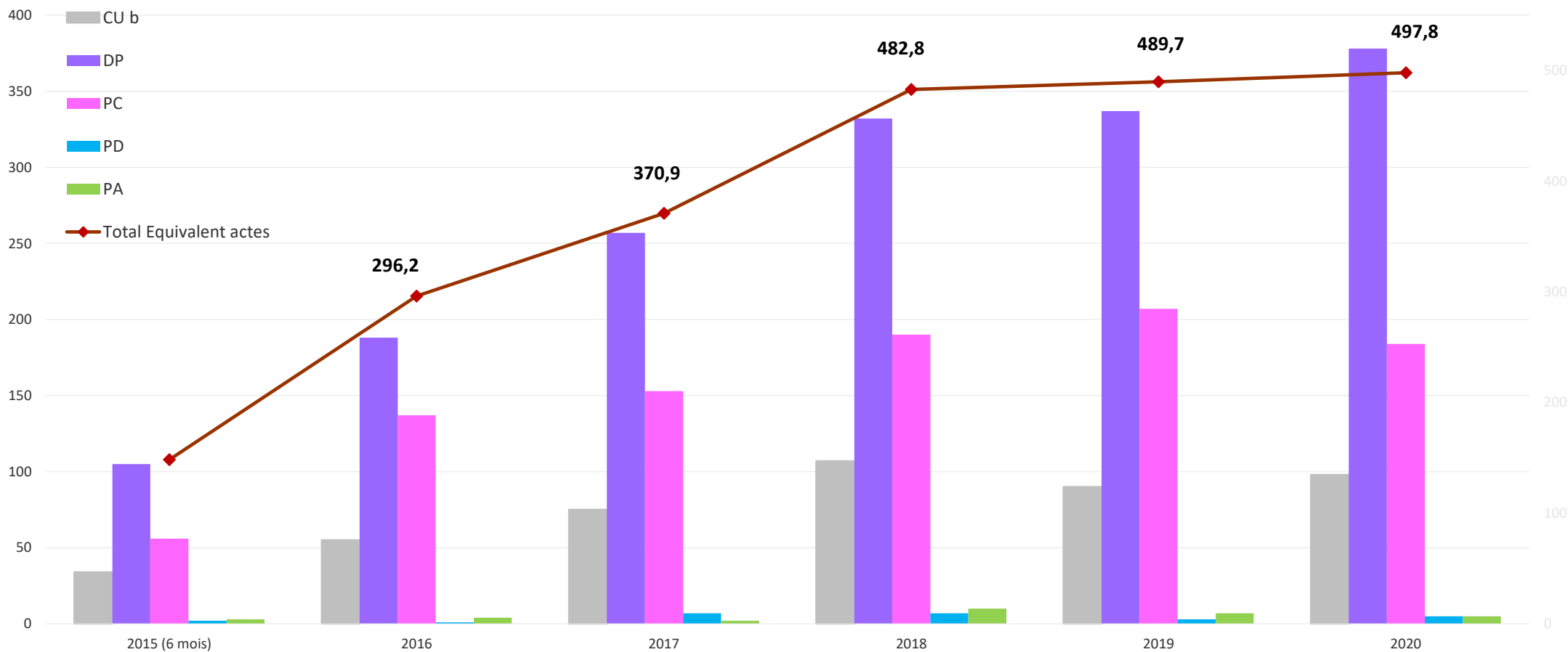
Communes membres du service commun ADS



●●●● Organisation du service

- **Remboursement des frais engagés sur les attributions de compensation des communes**
 - Bilan de l'année N-1 et prévisionnel pour l'année N
 - Double clef de répartition :
 - 50 % population municipale la plus récente
 - 50 % nombre d'équivalent-acte par commune sur l'année N-1

Evolution du nombre d'actes par année - Saint-Flour Communauté



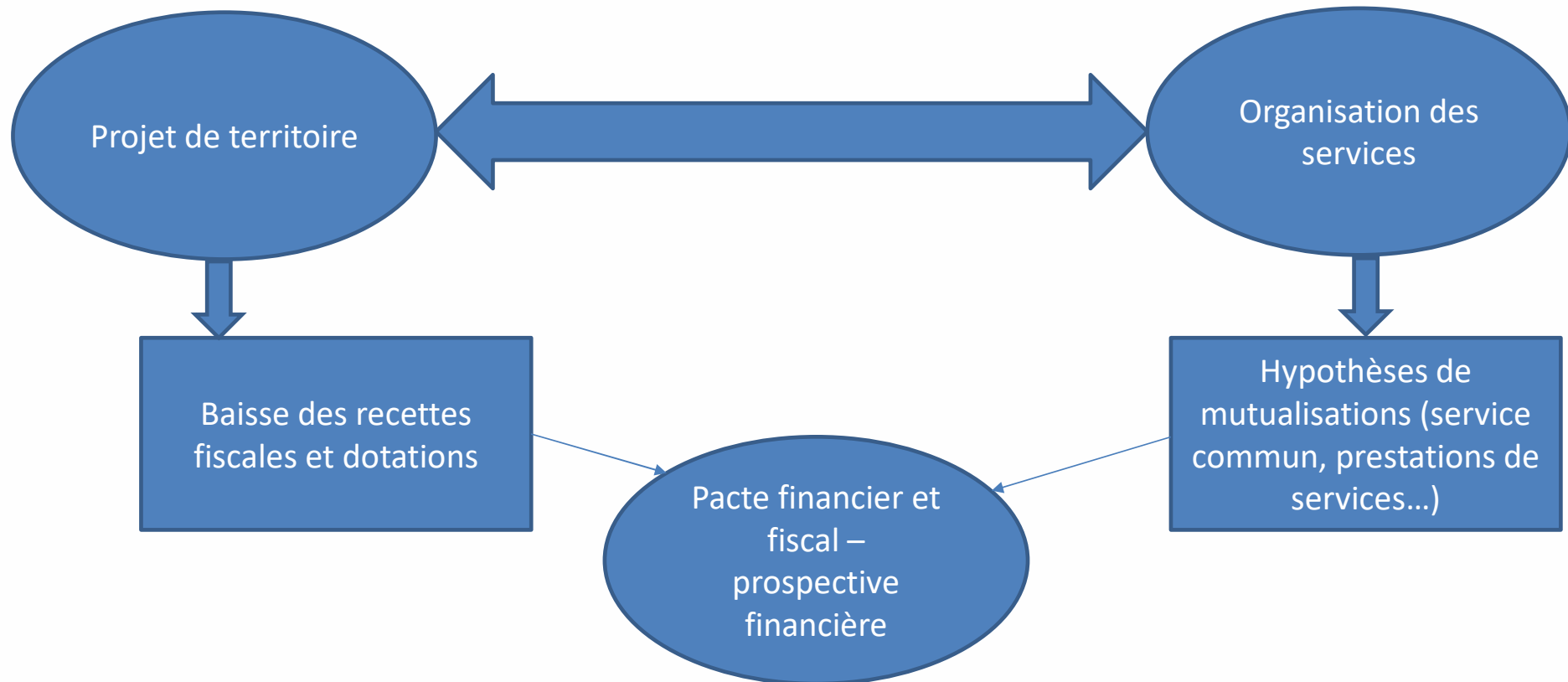


**Axes de
développement des
services aux
communes et aux
habitants**



Enjeux des relations entre intercommunalité et communes membres

Redéfinition du « qui fait quoi ? »
Modifications statutaires éventuelles



Définition de la mutualisation

La mutualisation des services est une mise en commun des moyens humains entre communes et communauté.

La mutualisation des services ne relève d'aucune qualification juridique : il s'agit d'une mise à disposition de services relevant soit du CGCT (art. L. 5211-4-1 et 2 du CGCT), soit du statut de la FPT (loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et décret n°2008-580 du 18 juin 2008).

L'intercommunalité n'apparaît pas seulement comme un gestionnaire de compétences mais également comme **un partenaire à part entière des communes membres.**

●●●● Axes de développement

→ Les moyens d'y parvenir :

☐ Modalités de mutualisation des services entre les services de l'intercommunalité et ceux des communes afin d'assurer une meilleure organisation en termes de proximité et d'accessibilité :

- Création de services communs (constitution de services communs au sein de l'EPCI pour effectuer certaines missions);
- Mise à disposition de personnel (mise à disposition d'un agent d'une collectivité à l'autre);
- Mise à disposition de services (dans le cadre de transfert de compétences);
- Mise en commun de moyens (acquisition de biens par l'EPCI qui les partage avec ses communes membres);
- Création ou gestion d'équipements ou de services communs (l'un confie à l'autre la création ou la gestion d'un équipement ou bien d'un service);
- Groupement de commandes (convention ayant pour objet la réalisation de prestations de service);
- Prestations de services (à l'exemple de celles techniques);
- Délégation de compétence (un entité confie à l'autre le soin de mettre en œuvre sa compétence).

=> Détermination du coût du service

●●●● Axes de développement

Les obligations réglementaires :

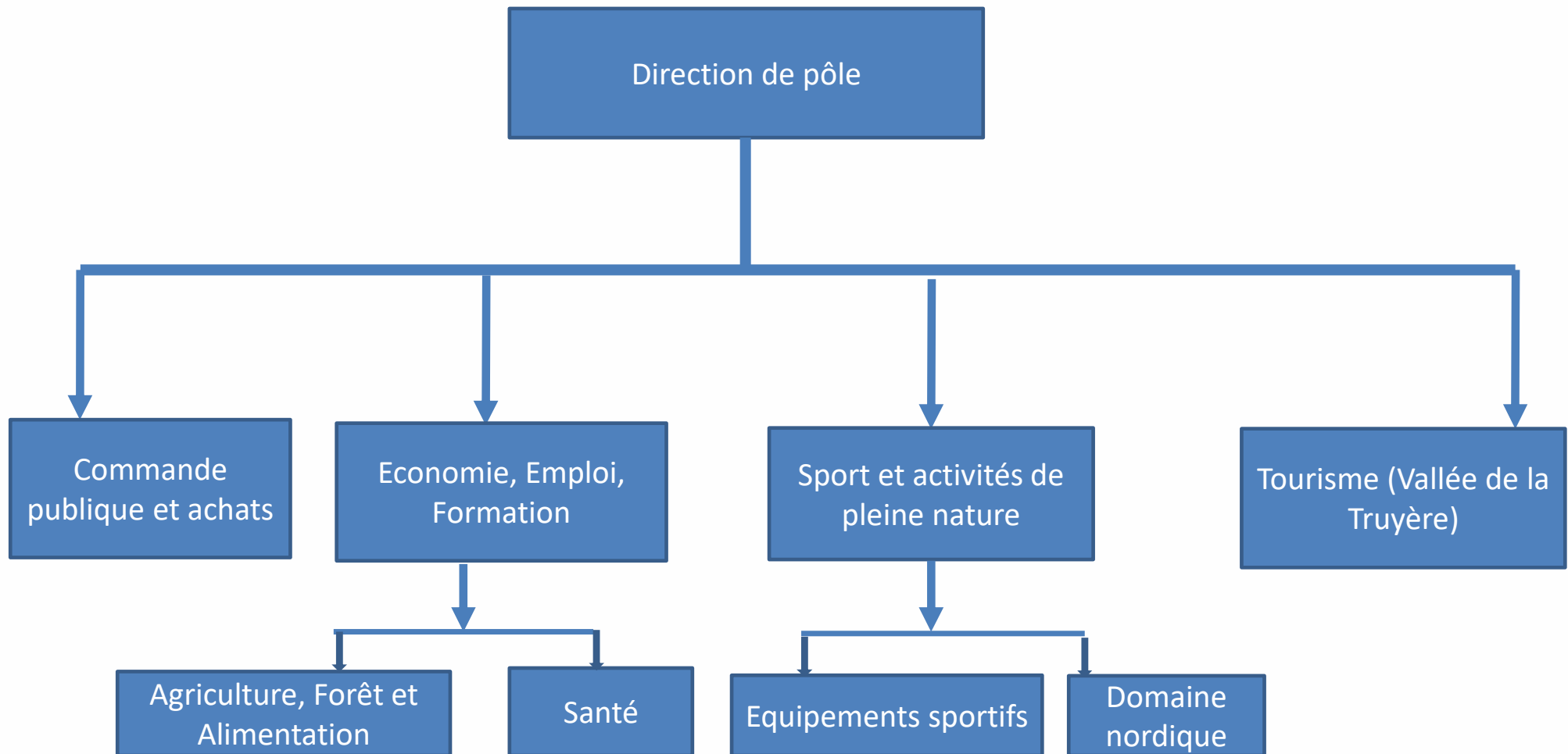
→ Le transfert de la compétence Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2026

La création d'un pôle spécifique :

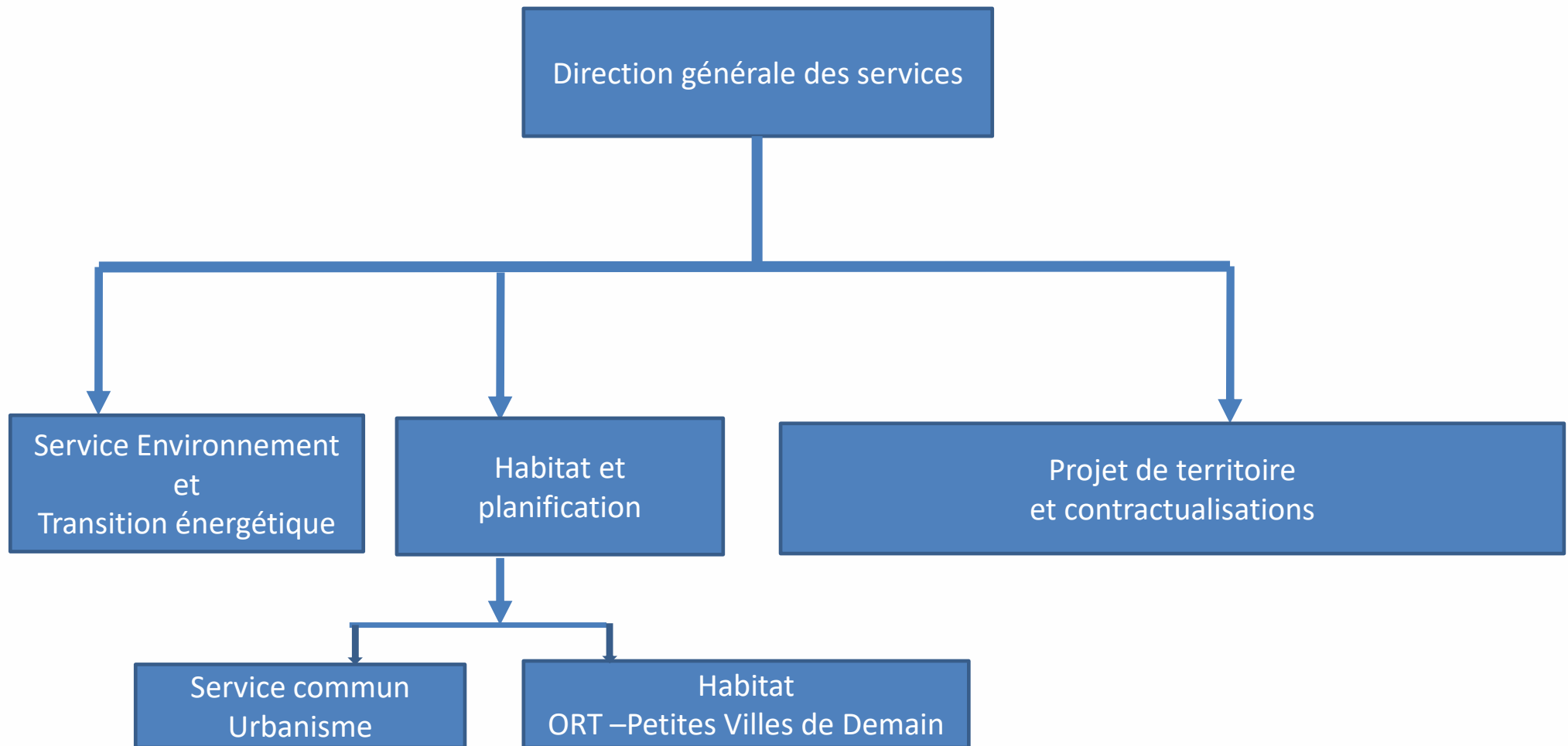
→ Proposition de constitution du pôle pour développer l'assistance technique aux communes en complémentarité de ce que propose aujourd'hui Cantal Ingénierie et Territoire



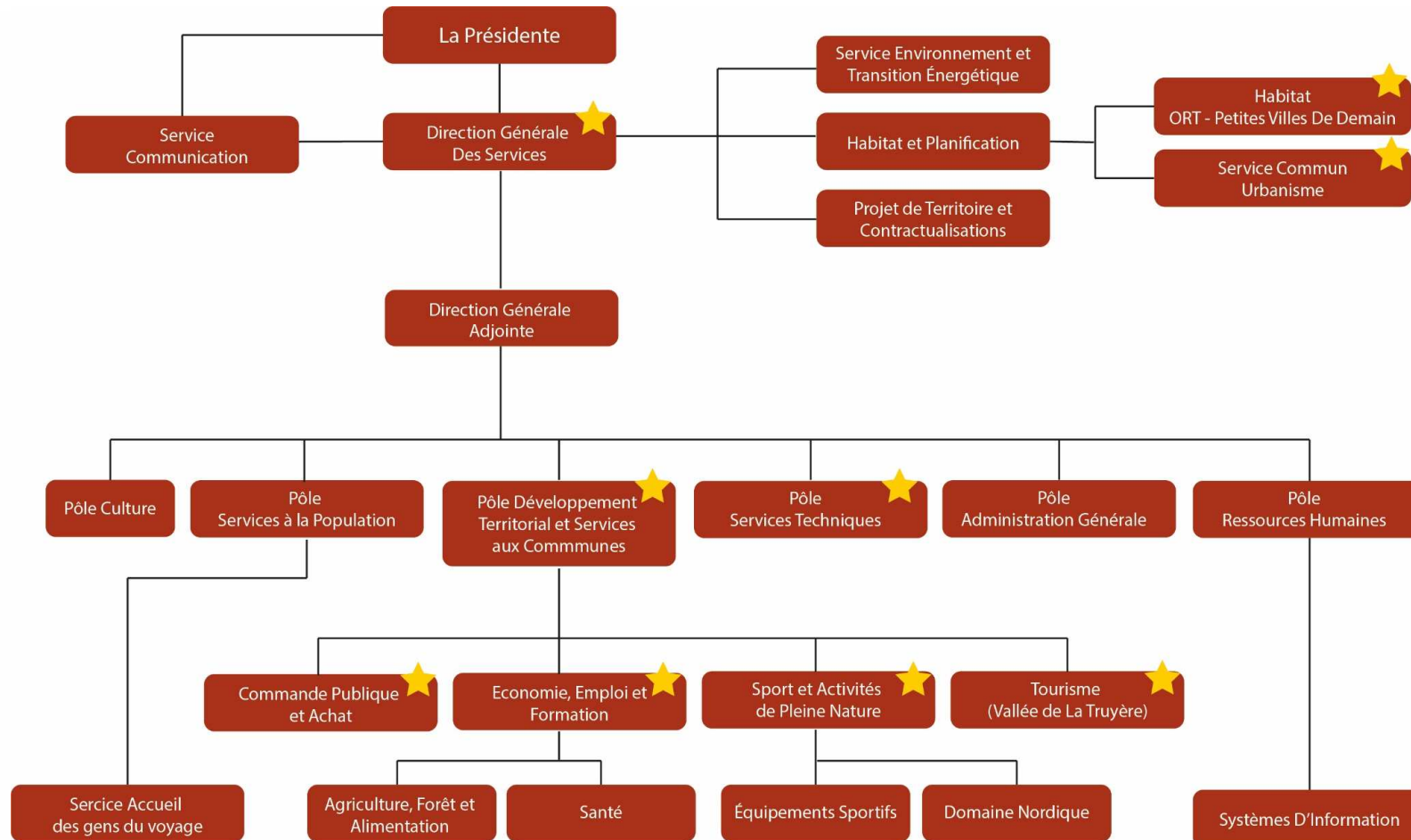
Vers un pôle « développement territorial et services aux communes »



« Direction générale des services »



Organigramme à venir





Questions diverses



**Merci de
votre attention**